

Présents (31), dont :

Intervenants (5):

- Christine OLIVEIRA, assistante sociale et adjointe de direction de la Clinique du Perreux
- Dr Pauline LORRIAUX, médecin gériatre à l’Hôpital Saint Camille
- Nelly REIHANI, directrice de l’EHPAD Les Lierres
- Alexis RANNOU, directeur adjoint de la Clinique SMR du Perreux
- Marion LEVILLAIN RENARD, conseillère en matériel à domicile

Participants (26) :

- Marie-Caroline PAQUIN directrice de la Clinique SMR du Perreux
- Dr Anne-Marie CAMPOS, médecin urgentiste
- Munira NOP, Santhary NOP, pharmaciennes
- Céline BERNARD, diététicienne
- Pauline MERY, Parfait PENKA, pédicures podologues
- Anaïs BEGUIN, infirmière
- Isabelle HUGUENIN, infirmière coordinatrice SSIAD Fondation Favier
- Dr Alain BESSON, Dr Benoît BONNET, Dr Jean-Yves LANGLOIS, Dr Laurent MAZALEYRAT, médecins généralistes
- Dr Karin VAN WEST, médecins coordonnateur EHPAD La Maison des Artistes
- François BAZOUGE, directeur EHPAD La Maison des Artistes
- Dr Sabine CAGNON, médecin coordinateur EHPAD du GCSMS
- Bernard GOSTIAUX, représentant de France Alzheimer 94
- Déborah CAPILLON, responsable d’agence d’aide à domicile Petits Fils
- Florian DUBY, responsable animation territoriale DAC 94
- Dr Muriel ELFASSI, médecin gériatre au DAC94
- Dr Valérie RODD, conseillère municipale santé à Bry-sur-Marne
- Dorine MARCHANDON, responsable famille EHPAD Les Lierres
- Christiane DELBROUCK, directrice logistique HPMV
- Aurélie LEMAIRE AYEB, IPA et coordinatrice CPTS Autour du Patient
- Elsa BREVET, coordinatrice CPTS Autour du Patient
- Cécile FRENOD, chargée de communication CPTS Autour du Patient

Excusés (6): Laurent COURTOIS, conseiller municipal au Perreux-sur-Marne ; Violaine DJEN, présidente association La Maison Autour; Dr Jean-Michel DUPONT, médecin généraliste ; Vanessa GULESSERIAN, podologue ; Alice MUCHEMBLED, orthophoniste ; Catherine STEINER, infirmière.

Contexte:

Dans le cadre de la mission 2, parcours de santé maintien à domicile et de la mission 5 développement de la qualité et de la pertinence des soins, il a été organisé une soirée thématique “maintien à domicile de la personne âgée” proposée par invitation à tous les membres adhérents à la CPTS et relayée sur le site internet et les réseaux sociaux de la CPTS pour les professionnels et administratifs de santé du territoire.

Suite à une courte introduction de cas posant des difficultés de parcours de patients âgés présentés par Dr Benoît Bonnet, médecin généraliste et Dr Anne-Marie Campos, médecin urgentiste, 5 présentations suivies d'échanges avec les participants se sont succédées :

I) Mme Christine Oliveira, adjointe de direction et assistante sociale, présentation Aides sociales et mesures de protection juridique

Cette intervention a présenté les principales mesures d'aides sociales à mettre en place pour protéger la personne âgée, notamment:

- les **demandes d'APA**, aides aux logements et autres aides permettant de financer l'accompagnement au maintien à domicile (délai long des demandes d'APA)
- la **sauvegarde de justice** avec signalement réalisé par un professionnel de santé ou une assistante sociale (mesure d'urgence, délai plus court de réponse du tribunal)
- le **mandat de protection future** (mesure d'anticipation de la protection)
- la **curatelle** (délai long de réponse du tribunal)
- la **tutelle** (délai long de réponse du tribunal)

Pour la majorité de ces mesures/demandes, les délais peuvent être très longs. Il est donc important de les **anticiper** afin d'éviter les situations d'urgence ou pertes de chances pour les patients.

La présentation a aussi permis de revenir sur l'importance du rôle de l'assistante sociale, des CCAS, pour accompagner les patients et leur famille, ainsi que sur le rôle des professionnels de santé dans leur responsabilité, l'information sur les demandes de protection/ aide et les démarches à réaliser.

Retrouvez sa présentation PPT.

II) Le Dr Pauline Lorriaux, gériatre, présentation filière gériatrique de Saint Camille

La filière a pour rôle de proposer un parcours de soins adapté à la personne âgée en limitant les hospitalisations inadéquates et en favorisant la prise en charge en ambulatoire et de développer la culture gériatrique au sein du territoire.

La filière intervient dans le maintien à domicile dans le cadre de la consultation de gériatrie et de l'hôpital de jour. L'équipe mobile de gériatrie de Saint Camille intervient également au domicile des patients.

Des difficultés de prise en charge surviennent dans les urgences, en particulier chez des patients présentant des troubles cognitifs non dépistés au préalable. Il est donc préférable d'anticiper avec les familles les besoins actuels et futurs de la personne âgée afin d'éviter les points de ruptures entraînant une hospitalisation grave.

Il est également important de dépister les troubles cognitifs et d'informer les familles sur le sujet au plus tôt, dès les premiers soupçons de troubles cognitifs, même sans diagnostic très précis, afin de mieux les préparer et accompagner.

Retrouvez sa présentation PPT

En savoir plus sur la filière gériatrique de Saint Camille
<https://www.ch-bry.com/notre-offre-de-soins/filiere-geriatrique/>

III) Mme Nelly Reihani, directrice de l'Ehpad Les Lierres, sa présentation de l'accueil de jour et du séjour temporaire en EHPAD à l'EHPAD les Lierres

Les EHPAD peuvent accompagner le maintien à domicile à travers:

- les activités et prises en charge du patient en **accueil de jour (ADJ)**
- les activités et prises en charge du patient en **séjour temporaire en EHPAD**

L'ADJ et les séjours temporaires peuvent bénéficier:

-Aux patients, par les activités proposées. Ils permettent aussi de lever des réticences et préparer en douceur le patient à une éventuelle entrée en EHPAD si le maintien à domicile n'est plus possible.

- Aux aidants, à qui cette prise en charge du proche permet un répit.

Des aides pour financer ces accueils sont possibles, notamment l'APA.

De nombreux professionnels de santé interviennent dans ces accueils.

L'accueil de jour est ouvert aux patients atteints de troubles cognitifs dans certains établissements.

Retrouvez sa présentation PPT.

En savoir plus sur l'EHPAD Les Lierres

<https://www.korian.fr/maison-retraite/ehpad-korian-les-lierres-le-perreux-sur-marne-94170>

IV) M. Alexis Rannou, directeur adjoint, présentation de l'hôpital de jour de la Clinique du Perreux en remplacement de la présentation du Dr Jasmine Abane

Comme l'ADJ et les séjours temporaires en EHPAD, l'Hôpital de jour (HDJ) propose des activités, soins et de la rééducation du patient qui favorisent son maintien chez elle. La clinique du Perreux propose un HDJ qui s'adresse principalement à deux profils :

- profil gériatrique (souvent suite à des chutes nécessitant ou non une chirurgie, ou des maladies cardiovasculaires).
- profil oncologique

L'HDJ propose notamment une réadaptation physique, neurologique, réhabilitation à l'effort etc

L'HDJ propose un programme sur 8 à 10 semaines, à raison de 2 à 3 séances d'une demie journée par semaine, adapté aux besoins des patients. Ces séances sont faites en petits groupes de patients qui ont un profil similaire.

L'adressage en HDJ à la clinique du Perreux se fait par téléphone, avec ViaTrajectoire, Doc&co ou Doctolib.

Pour les patients en ALD, l'HDJ est pris en charge à 100%.

En savoir plus sur l'HDJ à la clinique du Perreux
<https://www.inicea.fr/smr/clinique-le-perreux-sur-marne-val-de-marne-94170/hopital-de-jour>

V) Mme Marion Levillain Renard, conseillère en maintien à domicile chez Ortho Serv', présentation des aides techniques/ergonomiques à domicile

L'aménagement du domicile grâce à un diagnostic permet de préserver l'autonomie des personnes âgées en leur permettant de rester chez elles plus longtemps dans de bonnes conditions et en sécurité.

Elle travaille en partenariat avec son réseau de professionnels de santé et d'assistantes sociales, pour une mutualisation des compétences. Elle propose régulièrement la location de matériel avant l'achat afin d'aider à lever les freins des patients quant à ces aménagements du logement.

Certains aménagements du domicile peuvent être financés par les aides sociales comme l'APA.

Un buffet convivial a également permis la poursuite des échanges et des rencontres.

Conclusion:

Les interventions de grande qualité ont répondu aux attentes des participants.

Les échanges ont insisté sur la **préparation, l'information des familles et personnes âgées et professionnels** et surtout l'**anticipation** des demandes de protection juridique, de la mise en place de mesures d'accompagnement des personnes voire d'une entrée temporaire ou permanente en EHPAD par les familles, les personnes âgées en perte d'autonomie elles-mêmes quand cela est possible et professionnels de santé.

Cette soirée réaffirme la pertinence pour la CPTS et pour les professionnels de continuer à s'intéresser aux ressources du bien vieillir et au maintien à domicile sur le territoire de Nogent, Bry, Le Perreux.

Une prochaine soirée thématique maintien à domicile cette fois-ci ouverte au grand public est envisagée pour mieux faire connaître et échanger sur les ressources du territoire.

La CPTS met à disposition sur son site internet, des [professionnels de santé](#) et [des usagers](#) des "parcours de santé" maintien à domicile qui recensent les ressources du territoire, informations et contacts utiles sur cette thématique. Pour les accompagner, un livret sur cette thématique du bien vieillir à domicile à Nogent, Bry, Le Perreux est en cours de réalisation.